



COMMUNAUTE  
DU PAYS DE GRASSE

Auribeau-sur-Siagne • Grasse  
Mouans-Sartoux • Pégomas  
La Roquette-sur-Siagne

## AVIS DE MARCHÉ

Objet du marché : **fourniture, maintenance et entretien des appareils d'hygiène sanitaire des locaux du Pôle Azur Provence.**

Lieu d'exécution : périmètre communautaire.

### **Caractéristiques principales :**

marché traité à prix global et forfaitaire.

Le présent marché est conclu pour une durée de 12 mois, renouvelable 3 fois, à compter de la notification du marché.

La durée totale du marché est fixée à 48 mois.

Le délai d'exécution de chaque prestation sera fixé par le bon de commande valant ordre de service.

Variantes non autorisées

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : les prestations à réaliser sont mentionnées dans le CCTP.**

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** mandat administratif suivi d'un mandat, suivant les règles de la comptabilité publique.

Délai global maximum de paiement : 35 jours à compter de la réception de la facture.

Intérêts moratoires : selon réglementation en vigueur.

Financements sur fonds propres 100%, section fonctionnement.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :** groupement conjoint ou solidaire.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

### **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner;
- Certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques; ;
- Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail;
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé;
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise;

- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics);
- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics).

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 45 %;
- prix : 40 %;
- délai d'intervention : 15 %.

**Type de procédure :** procédure adaptée.

**Date limite de réception des offres :** 20 janvier 2010, à 12 heures.

**Délai minimum de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :**

Le DCE est mis à disposition par voie électronique sur : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération Pôle Azur Provence.

Identifiant : Ca-Pôle-Azur-Provence\_06\_20091223\_02.

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :**

présentées sur support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal. Présentées sur un support papier et remises sous pli cacheté au service destinataire contre récépissé.

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :** Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence

Service Juridique.

Correspondant : Melle Jennifer Marro, 57 avenue Pierre Sémard B.P. 91015, 06131 Grasse, tél. : 04-97-05-22-00, télécopieur : 04-92-42-06-35.